

Déclaration de candidature de la Dre Renée Delaquis

Chers collègues,

Les enjeux auxquels les dentistes sont présentement confrontés sont nombreux. La pénurie de dentistes en région, l'émergence de nouveaux modèles d'affaires, la mise en œuvre du régime canadien de prestation dentaire, la formation universitaire de la relève, l'éternel renouvellement des technologies, le développement de la télé-dentisterie, l'intégration de l'intelligence artificielle n'en sont que quelques-uns.

D'abord dentiste en pratique privée et propriétaire d'un cabinet pendant plus de vingt-cinq ans, puis impliquée en enseignement et au sein de l'équipe de direction de la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal, ainsi qu'au Fonds d'assurance responsabilité de l'Ordre des dentistes, j'ai été exposée aux multiples facettes de l'exercice de la profession de dentiste et ai été sensibilisée aux innombrables défis que cela comporte.

Devenue également avocate, j'ai eu le privilège de m'impliquer à l'Ordre des dentistes à divers niveaux étant convaincue de la nécessité absolue de l'accès à des soins buccodentaires de qualité et sécuritaires, prodigués avec bienveillance par les dentistes compétents que nous sommes, et ce, pour l'ensemble de la population québécoise, peu importe la région géographique, la condition de santé, l'état de santé, l'âge ou l'isolement.

Depuis mon entrée en fonction à titre d'administratrice de l'Ordre des dentistes en 2022 et de vice-présidente en 2023, j'ai été frappée par le renouvellement qui s'y est opéré progressivement. L'écoute attentive de la nouvelle présidente de l'Ordre des dentistes, son ouverture et sa détermination à faire reconnaître l'importance de la profession de dentiste sont gages d'une évolution positive vers l'avenir.

À titre d'exemple, l'Ordre des dentistes est présentement très actif afin de rendre disponibles des outils d'accompagnement et des guides de pratique pour soutenir les membres, de valoriser l'importance des soins buccodentaires auprès de la population, d'agir en prévention afin de réduire le nombre de plaintes au bureau du syndic, de réformer l'inspection professionnelle, de s'impliquer dans la modernisation du système professionnel et des lois concernant la santé.

Les membres de l'Ordre des dentistes ont un important rôle à jouer pour la santé buccodentaire et la santé globale des québécois. Bien qu'encore parfois méconnu, ce rôle est essentiel et je souhaite, avec votre appui, continuer d'apporter ma contribution par mon implication au sein du Conseil d'administration de l'Ordre des dentistes, notre maison professionnelle.

Bien à vous,

Renée D.